



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



32 place de la paix
41200 Romorantin-Lantenay



SOMMAIRE

1 / Accessibilité de l'Office de Tourisme –
Bureau d'accueil de Romorantin-Lanthenay

2/ Information sur l'accessibilité des
prestations

3/ Actions de formation des conseillers en
séjour

4/ Pièces administratives, Annexes

1/ ACCESSIBILITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME BUREAU D'ACCUEIL DE ROMORANTIN-LANTHENAY

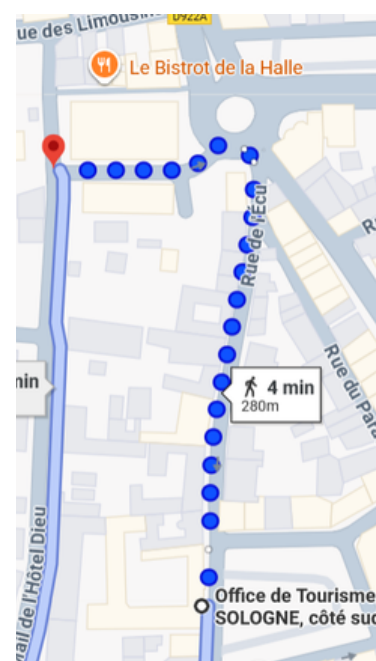
• Parking

Deux places de stationnement sont réservées aux personnes en situation de handicap à moins de 50 mètres de l'entrée principale.

Signalétique verticale (panneau).



Des sanitaires accessibles publics sont situés à moins de 300 m de l'office de tourisme (derrière la Halle).



- **Cheminement extérieur**

La largeur du trottoir public a une largeur supérieure à 1,20m.

Le cheminement ne nécessite pas de repérage particulier, le sol est non meuble et ne présente pas d'obstacle. L'éclairage public est suffisant le long du cheminement du parking à l'office de tourisme.



1/ ACCESSIBILITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME BUREAU D'ACCUEIL DE ROMORANTIN-LANTHENAY

• Accès au bureau d'accueil et d'information touristique

Le bureau d'accueil dispose d'une entrée accessible aux personnes à mobilité réduite par une pente inférieure à 10 % aux bonnes dimensions.

Les portes disposent d'une largeur supérieure à 1,20 m.

Les 2 portes coulissantes automatiques vitrées sont munies de plusieurs bandes de vigilance.

Du mobilier permet de pouvoir s'asseoir en cas d'attente ou de se reposer si besoin.



1/ ACCESSIBILITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME BUREAU D'ACCUEIL DE ROMORANTIN-LANTHENAY

• Circulations intérieures

Les différents espaces « accueil /information » et « boutique » sont munis d'une signalétique claire, visible et lisible.

Le revêtement de sol n'est pas glissant. Le comptoir est facilement accessible.

Le cheminement à l'intérieur de L'office de Tourisme est large, non glissant, sans obstacles, sans pente, sans ressaut, sans escalier.

Des espaces de manœuvres avec possibilité de demi-tour sont possibles dans les différents espaces.

Les tapis d'entrée ne sont pas encastrés mais ils disposent d'une stabilité suffisante et ne créent pas de ressaut supérieur à 2 cm.



1/ ACCESSIBILITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME BUREAU D'ACCUEIL DE ROMORANTIN-LANTHENAY

• Équipement et mobilier intérieur

Les mobiliers de l'espace accueil et de l'espace boutique disposent d'une table aux bonnes dimensions pour l'assise des personnes à mobilité réduite.

Le mobilier d'accueil et d'information du public dispose d'un espace abaissé suivant :

Hauteur la plus basse du guichet 0,70 m.

Un vide en partie inférieure d'au moins :

0,90 m de largeur

0,70 m de hauteur



L'espace boutique ainsi que l'espace documentation touristique présentent des produits sur des surfaces à plus de 1,30 m de hauteur. Les conseillers en séjour peuvent apporter leur aide.

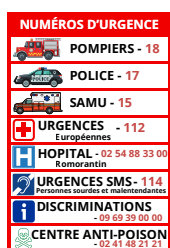
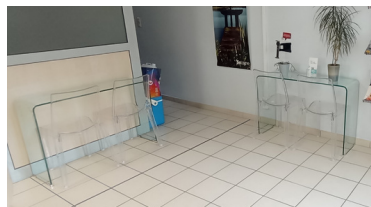
A l'intérieur de l'office de tourisme, un éclairage adapté permet d'éviter tout éblouissement. Les espaces vitrés disposent d'éléments de repérage.

2/ INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS :

Pour répondre aux différents besoins du public, plusieurs dispositifs facilitent l'aide à la compréhension ainsi que l'accès à l'information ou aux visites de sites.

Notre office a mis en place :

- un comptoir d'accueil adapté
- une ardoise à craie effaçable
- des pictogrammes lisibles et faciles à comprendre
- un mobilier permet de pouvoir s'asseoir
- un guide du séjour sur la Sologne accessible écrit en FALC
- un guide du Patrimoine de Romorantin-Lanthenay en gros caractères
- un guide du Patrimoine de Mennetou-sur-Cher en gros caractères
- des agents parlent la Langue des Signes Française (LSF) et sont clairement identifiables via un badge
- une aide personnalisée sur demande
- chien guide gratuit
- les consignes de sécurité sont affichées à l'entrée ainsi que les numéros d'urgence
- le personnel d'accueil dispose d'une application d'Amplificateur de son avec le logo oreille barrée, visible à l'accueil



3/ ACTIONS DE FORMATION DES CONSEILLERS EN SÉJOUR

DATES	FORMATIONS/ORGANISME DE FORMATION	AGENTS CONCERNES	NOMBRE D'HEURES
29 et 30 Mars 2021	Formation conseillers en séjours « Tourisme & Handicaps ». Tourisme & compétences - Annette MASSON	MASSON Agnès	14 heures

4/ PIÈCES ADMINISTRATIVES, ANNEXES

Les informations suivantes sont téléchargeables :



Guide “bien accueillir les personnes handicapées”



Certificat de réalisation de formation - MASSON Agnès